

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Décision du 24 avril 2012 portant nomination d'un médiateur indépendant de la procédure des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction

NOR : DEVL1221186S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 24 avril 2012, Mme Nadia BOUYER, conseillère référendaire à la Cour des comptes, est nommée médiatrice indépendante de la procédure des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction.